

COMMUNE DE MONTBERT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis de mise à enquête publique en vue des projets de déclassement du domaine public suivants :

- d'une partie du domaine public située rue de la Cure, devant la parcelle cadastrée AH 182, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot de l'église
- d'une partie du domaine public située devant la parcelle cadastrée K 281 au lieu-dit « L'Hommeau »
- d'une partie du domaine public située devant la parcelle cadastrée B 743 au lieu-dit « Les Basses Nourrissonnières »

Par arrêté n° Affaires générales-2024.04 du 1^{er} février 2024, le Maire de Montbert a ordonné l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre des projets de déclassement du domaine public précisés ci-dessus.

Monsieur René PRAT, retraité de l'armée, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique et consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Mairie de Montbert :

du lundi 26 février à 9h00 au mardi 12 mars 2024 à 17h00

Aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Montbert :

- le mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- le lundi et jeudi matin de 8h30 à 12h00
- le samedi matin de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la commune www.montbert.fr

Les observations peuvent également être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Montbert – rue de la Mairie – 44140 MONTBERT ou par voie électronique à l'adresse mail : enquetepublique2024@montbert.fr.

Pour être recevables, les observations sur registre, les courriers ou e-mails devront être déposés pendant la stricte durée de l'enquête et au plus tard le mardi 12 mars 2024 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales, en mairie de Montbert :

- le lundi 26 février 2024 de 9h00 à 12h00
- le mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00